

**La tragédie vécue par les Palestiniens depuis près de 80 ans atteint désormais un sommet terrifiant.**

L'Assemblée générale des Nations Unies a voté le 18 septembre 2024, la résolution exigeant qu'Israël quitte les Territoires Palestiniens Occupés et démantèle les colonies avant le délai d'un an, c'est-à-dire fin 2025.

Au lieu de cela que s'est-il passé ?

- Le génocide est toujours en cours : le cessez-le-feu entré en application le 10 octobre a été violé quasiment chaque jour par Israël : aide vitale toujours bloquée, et c'est de froid que meurent les plus fragiles.
- Israël programme et construit toujours plus de colonies. La violence des colons, armés par centaines de milliers, atteint des niveaux jamais égalés : incendies, harcèlement, vols de bétail, destructions, assassinats.

Il n'y a pas d'autre voie que celle du droit contre la loi du plus fort, celle qui rendra aux Palestiniens leur territoire et tous leurs droits, celle qui leur permettra d'être maîtres et acteurs de leur destin.

Voilà, le défi que nous devons relever en 2026.

**Le peuple palestinien résiste mais il est en danger et il a plus que jamais besoin de notre soutien**

**En rejoignant l'AFPS44, vous manifestez ce soutien :**

- en contribuant aux projets soutenus en Palestine
- en informant et sensibilisant autour de vous à la cause palestinienne
- en participant aux campagnes de l'AFPS : boycott et plaidoyer auprès des élu.es pour les motiver à agir
- en participant, selon vos disponibilités, à différentes commissions : cinéma, culture, missions, journal, ...

**Chaque adhérent.e s'engage au niveau qui lui convient, en fonction de ses intérêts et de ses disponibilités**

**Vous pouvez adhérer**

- **directement via Helloasso (lien ou QR-code) : <https://miniurl.be/r-6lbt>**

Vous pourrez y obtenir votre déduction fiscale

- **ou en remplissant le bulletin ci dessous et en réglant par chèque ou virement.**



NOM.....Prénom.....

Année de naissance ..... Profession .....

Tel. fixe ..... et mobile .....

Adresse .....

Code postal et Commune .....

Adresse de messagerie en MAJUSCULES

.....@ .....

Tranche N°	Revenus mensuels adhérent	Cotisation annuelle 2026
1	inférieurs à 500 €	12 €
2	de 501 à 1000 €	27 €
3	de 1000 à 1500 €	42 €
4	de 1501 à 2000 €	57 €
5	de 2001 à 2500 €	72 €
6	de 2501 à 3000 €	87 €
7	de 3001 à 3500 €	102 €
8	de 3501 à 4500 €	122 €
9	plus de 4501 €	162 €
soutien	...	...

**JE SOUHAITE ADHÉRER A L'AFPS**

Je souscris à la Charte de l'AFPS et cotise dans la tranche N° ..... soit ..... €

Avec la cotisation, vous recevrez la lettre électronique d'informations hebdomadaires et le journal national Palestine Solidarité ( déduire 7 € en cas de refus) Vous pouvez aussi soutenir régulièrement l'activité et les campagnes de l'AFPS par virement périodique, déduction fiscale possible.

**JE SOUHAITE FAIRE UN DON**

- Je soutiens les activités de l'AFPS et lui adresse la somme de .....€
- Je soutiens les projets de solidarité en Palestine et verse .....€
- Je suis intéressé.e par les parrainages d'enfants ou de prisonniers et je souhaite recevoir des informations.

**Je verse la somme totale de ..... €**

**DATE**

**SIGNATURE**

**Paiement par chèque à l'ordre de l'AFPS44 - AFPS44 - Pôle associatif Désiré Colombe 8 rue Arsène LELOUP - 44100 NANTES**

Un reçu fiscal vous sera envoyé au printemps 2027

**Contact** : afpsnantes@wanadoo.fr **FB AFPS44** : <https://www.facebook.com/AFPS44/> **Site** : <https://afps44.france-palestine.org/> **Instagram** : @afps.44